



Roses

Espaces
VertsCompatible
PBI

Polyflor® Fongicide rosiers

syngenta®

Fongicide à large spectre d'efficacité, pour prévenir des principales maladies des rosiers de plein air en production ou en massifs.

Propriétés et mode d'action

Le propiconazole appartient à la famille chimique des triazoles. **POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS** diffuse rapidement dans les organes touchés par la pulvérisation (*action translaminaire + systémique*). Il bloque le développement du mycélium dans les tissus végétaux et empêche l'apparition des symptômes liés aux différentes maladies. **POLYFLOR** inhibe également la sporulation des champignons. Son efficacité et sa persistance d'action sont peu dépendantes des conditions climatiques. La pénétration rapide de **POLYFLOR** le met à l'abri du lessivage par les pluies en 2 heures. **POLYFLOR** est un fongicide préventif et curatif ; toutefois, il est préférable d'intervenir très tôt afin d'éviter l'installation des maladies et leurs dégâts. **POLYFLOR** ne laisse pas de trace visible sur les feuilles après traitement.

POLYFLOR est destiné à la lutte contre la rouille, l'oïdium et Marssonina (*la maladie des taches noires*) des rosiers. Le produit s'utilise uniquement sur les rosiers de plein air.

Homologations

Cultures	Maladies	Doses d'emploi
Rosiers	Maladie des taches noires, oïdium et rouilles	1 l/hl

Conditions d'application

POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS s'emploie avec un pulvérisateur classique après dilution dans l'eau. L'application doit être faite de manière homogène sur l'ensemble du feuillage avec un choix de buse permettant une pulvérisation fine. Eviter de faire ruisseler la bouillie lors de l'application. Utiliser une quantité d'eau suffisante permettant de toucher l'ensemble de la végétation à protéger.

Rythme de traitements et doses

- Traiter de préférence préventivement, dès que les pousses ont 10 à 20 cm de long, sinon dès l'apparition des premiers symptômes de la maladie.
- Renouveler ensuite le traitement toutes les 2 à 3 semaines selon les conditions climatiques et l'évolution des maladies.
- Renouveler le traitement en cas de pluie moins de 2 heures après l'application.
- Augmenter la cadence de traitement en période de forte croissance de la végétation.
- Doses d'emploi :
 - avant le début de la floraison : 0,5 litre/hl d'eau, (50 ml pour 10 l d'eau).
 - dès le début de la floraison : 1 litre/hl d'eau (100 ml pour 10 l d'eau).

Protection Biologique Intégrée

POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS n'est pas ou peu toxique sur les auxiliaires (*nématodes entomopathogènes, coccinelles prédatrices, acariens prédateurs*) et sur les organismes entomopathogènes utilisés en protection biologique intégrée. Pour plus de renseignements, se référer à la base de données sur les effets non intentionnels des produits phytopharmaceutiques mise en ligne par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, sur le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Précautions d'emploi

Afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance, utiliser **POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS** en alternance avec d'autres produits de famille chimique et mode d'action différents et limiter le nombre d'interventions avec Polyflor à 2 traitements par saison.

Ne pas traiter sur des feuilles mouillées par la rosée, la pluie ou l'irrigation.

ATTENTION : Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité non encore répertoriés. Compte tenu de la grande diversité des genres et espèces en cultures ornementales, de la diversité des modes de production (*sous abri, plein air*) et des stades de culture (*jeunes plants*), il est **INDISPENSABLE DE PROCÉDER A UN TEST DE SELECTIVITE SUR QUELQUES SUJETS** pour vérifier l'innocuité du produit avant de généraliser le traitement sur l'ensemble de la culture. En effet, les risques éventuels de sensibilité de certaines espèces ou variétés ne sont pas à écarter surtout en période de floraison ou sur les plantes vertes pour lesquelles aucun test de sélectivité n'a été jusqu'à présent conduit. **POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS S'UTILISE SUR ROSIERS DE PLEIN AIR UNIQUEMENT.**

- Modalités d'application : 2 applications maximum par saison.
- En cas de mélange, respecter la réglementation en vigueur selon l'arrêté du 7 avril 2010.
- Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures.
- Formulation : Concentré soluble (SL).
- Conditionnement : 1 litre.

Complément d'information : www.syngenta-pro.fr

N° d'appel en cas d'urgence :  **0 800 803 264**

Fiche de données de sécurité : www.quickfds.com



Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

POLYFLOR® FONGICIDE ROSIERS - AMM N° 8700621 - Composition : 5 g/l propiconazole * - NC Non classé R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. - Contient du propiconazole. Peut déclencher une réaction allergique. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S2 Conserver hors de la portée des enfants. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Sp1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Sp3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr



Polyflor® Fongicide rosiers

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.